



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25425>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-25425**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : RATP Habitat

Correspondant : MME GOUDINEAU Claire, Directrice Générale

Adresse : 158, rue de Bagnole, 75020 PARIS

Coordonnées :

Téléphone : 0144648520

Courriel : contact@proxilogis.fr

Adresse internet : <http://www.marches-publics.info>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché d'entretien ménager des plateaux, locaux, terrasses, vitrages et service des ordures ménagères du siège social de RATP Habitat sis 158 rue de Bagnole, 75020 PARIS

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Entretien des locaux de bureaux, vitrages (intérieurs et extérieurs), terrasses et extérieurs, OM, etc

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : voir DCE, plus spécifiquement CCTP - visite de site obligatoire pour apprécier le volume des prestations

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : se référer au DCE - CCAP

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : se référer au DCE - CCAP

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : se référer au DCE - CCAP

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

SIEG_MENAGE

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FR101 Valeur estimée hors TVA

: 60 000,00 euro(s) Reconductions : OUI Nombre de reconductions éventuelles : 1 Modalités d'ouverture des offres : Date: 20 mars 2024 Lieu : RATP Habitat Instance chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Paris, 29-45 Avenue de la Porte de Clichy 75017 Paris Tél : 0144325151Mel : tj-paris@justice.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Cf le greffe du tribunal à l'adresse ci-dessus. voir DCE. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Judiciaire 4 BOULEVARD DU PALAIS 75055 PARIS CEDEX 01 Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré- contractuel prévu à l'article 1441-1 du code de procédure civile et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu à l'article 1441-1 du code de procédure civile et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article 1441-1 du code de procédure civile. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu à l'article 1441-1 du code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Judiciaire 4 BOULEVARD DU PALAIS 75055 PARIS CEDEX 01 En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Tribunal Judiciaire 4 BOULEVARD DU PALAIS 75055 PARIS CEDEX 01

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/02/2024